

**DEC26055DAJ**

**Décision du 30 mars 2026 portant renouvellement des mandats de M. Xavier FERNANDEZ en qualité de  
Chef du Département PHASE et Directeur de l'UAR0558 PHASE**

**Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,**

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 23 octobre 2024 (JO du 24 octobre 2024) portant nomination de M. Philippe Mauguin en qualité de  
Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 1<sup>er</sup> janvier 2020 (note de service n°2020-03) fixant la liste et les missions des départements de recherche  
de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, modifiée par la décision du 24 juin  
2020 (note de service n°2020-50),

Vu la décision du 22 mars 2022 portant nomination de M. Xavier FERNANDEZ en qualité de Chef du Département PHASE  
et Directeur de l'unité d'appui à la recherche n°UAR0558 PHASE - Département Physiologie Animale et Systèmes d'Élevage,  
pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022,

**Décide :**

**Article 1.**

A compter du 1<sup>er</sup> avril 2026, M. Xavier FERNANDEZ, Directeur de recherche de classe exceptionnelle, est renouvelé dans ses  
fonctions de Chef du Département PHASE, pour une durée de quatre ans.

**Article 2.**

A compter du 1<sup>er</sup> avril 2026, M. Xavier FERNANDEZ, Directeur de recherche de classe exceptionnelle, est renouvelé dans ses  
fonctions de Directeur de l'unité d'appui à la recherche n°UAR0558 PHASE - Département physiologie animale et systèmes  
d'élevage, pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 30 mars 2026

Le Président de l'Institut national de recherche pour  
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

